



♦ UN GARAGISTE À LA COMBE !

Stéphane GAUTIER relance son activité de garagiste dans notre commune, Chemin de La Marche. « LA BAGNOLE » uniquement sur rdv : 0685470244 labagnole38190@gmail.com

♦ RECRUESCENCE DE CAMBRIOLAGES

Soyez vigilants :

- Fermez vos habitations même pour une absence de courte durée.
- Informez votre voisinage lors d'une absence prolongée.
- Soyez attentifs aux allers et venues dans votre quartier.



- Signalez les faits qui vous paraissent inhabituels à la Gendarmerie, en composant le 17.

Vous souhaitez donner la parole à un Combinois, faire connaître une activité ou une personnalité ? CETTE RUBRIQUE EST LA VÔTRE !

Bulletin Municipal de La Combe de Lancey

56 Place du Boÿs
38190 La Combe de Lancey

Tél: 04 76 71 40 96
Astreinte: 06 30 91 16 42 (en cas d'extrême urgence)

mairie@lacombedelancey.fr
www.mairiedelacombedelancey.fr

(Imprimé par nos soins)

La vie du village : rétrospective...

Hommages du 11 novembre



C'est une cérémonie à huis clos qui s'est tenue le 11 novembre dernier sur la place du Boÿs en présence d'un détachement restreint du 93^e RAM et de quelques élus. Même si la marseillaise n'a pas résonné comme à l'accoutumée par la voix des enfants du village, un hommage a été rendu aux morts pour la France d'hier et à ceux qui, plus récemment, ont laissé leur vie au service des autres ou de leurs idées.

Noël 2020...

Cette année le Père Noël n'a pas pu faire sa tournée dans notre village, mais il n'a pas oublié les enfants de l'école et nos aînés. Les enfants ont pu assister à un spectacle de Noël lors de deux représentations et sont repartis avec un grand Père Noël en chocolat. Quant à nos aînés, ils ont eu la possibilité de faire un don, de recevoir un abonnement à une revue ou de choisir un colis, qui cette année avait l'originalité d'être présenté dans un sac qui en a surpris plus d'un !



Promenons-nous dans les bois ... sur les chemins communaux

Les périodes de confinement de l'année 2020 ont été l'opportunité pour beaucoup d'entre vous de parcourir notre commune à la recherche de nouveaux itinéraires. Vous étiez plus nombreux que d'habitude à vous croiser sur les chemins de notre commune et à prendre plaisir à (re)découvrir ce patrimoine accessible directement à votre porte.

- « Pendant la période de confinement, nous avons exploré les environs proches du Mas Julien où nous habitons. Une belle occasion pour nous de découvrir des sentiers inconnus et de nous aventurer dans cet environnement merveilleux qu'est la forêt. Nous avons pu échanger avec d'autres habitants sur les sentiers à découvrir et sur des variétés d'arbres insolites qu'ils ont réussi à faire pousser chez eux : le tulipier et l'arbre à mouchoirs. Petite note positive supplémentaire de ce confinement : nous avons beaucoup écouté les chants d'oiseaux et observé les arbres. »

Martine Mesieres et François Antier

- « Le confinement a eu un bon côté pour nous ! Pendant ces quelques mois, nous avons pu parcourir presque tous les chemins et sentiers de LA COMBE visibles sur la carte IGN au 1/25000 et quelques autres improvisés car il existe aussi pas mal de chemins qui ne sont pas répertoriés.

Nous avons été étonnés de faire plus de 20 balades très différentes les unes des autres en restant (à peu près) dans le cercle de 1 km de rayon. Nos alliés pour ces promenades ont été la carte de GEOPORTAIL et l'application IPHIGENIE.

Mais il nous est arrivé parfois de partir sur des chemins indiqués sur la carte qui s'avéraient ensuite abandonnés depuis longtemps ou même inexistants. Peut-être serait-il intéressant de

les retracer quand ils disparaissent dans la forêt ou sous des buissons inextricables... »

Roland et Marie-Paule Roc

- « Plus que jamais cette année, j'ai pris plaisir à me ressourcer sur les sentiers de montagne accessibles depuis notre village. En particulier en redécouvrant la merveilleuse randonnée du Col du Loup qui permet de passer du lac de Crozet à celui de la Sitre. Un panorama à couper le souffle et un grand bol d'air pur ! C'est l'un des sentiers départementaux (balisage et pancartes jaunes) parmi les 23 kilomètres PDIPR* situés sur notre commune entre 365 m et 2400 m de dénivelé. Si vous êtes tentés mais que vous hésitez à vous lancer en autonomie, sachez que le Comité des Fêtes reprendra ses « randos découvertes » au printemps 2021. »



Françoise Schmitt

**Envie de partager vos découvertes ?
De proposer des aménagements ?
La mairie est à votre écoute !**

*Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée

PETIT FURGARAT

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE LA COMBE DE LANCEY

N° 16 - JANVIER 2021



A VOS AGENDAS !



1^{ER} TRIMESTRE 2021

- ♦ **Diots à l'Alambic :**
Fin janvier / début février - Comité des fêtes
Place du Boÿs
- ♦ **28 janvier 18h30 :**
Assemblée Générale du Comité des Fêtes - Salle des fêtes
- ♦ **1^{er} février 18h :**
Assemblée Générale de La Combe Sports - Salle des fêtes

Surveillez vos mails et vos boîtes aux lettres pour de futurs événements !



Edito : le mot du Maire

Combinoises, Combinois,

Difficile de ne pas évoquer la crise sanitaire qui ne cesse de perturber notre vie quotidienne. Même si nous avons le sentiment d'être des privilégiés en vivant à la campagne, il n'en reste pas moins que certains habitants de notre commune ont été touchés par le virus. Trois personnes dont un couple de personnes âgées ont été hospitalisées, laissant leurs proches dans une grande inquiétude. Désormais encore fragiles, nous leur souhaitons un bon rétablissement. A ceux qui ont perdu un membre de leur famille, nous présentons nos sincères condoléances.

De son côté, la municipalité a poursuivi les travaux d'investissement et a engagé ceux de 2021. Elle a dû faire face, non sans difficulté, à la mise en place d'une nouvelle organisation de garderie périscolaire.

Dans le parc du château, l'abattage du hêtre remarquable devenu dangereux a donné le signal de départ du changement qui va s'opérer sur ce site. L'acte notarié, signé le 31 décembre, a permis grâce à une dation de conserver la propriété du rez-de-chaussée du bâtiment et de céder les 2 étages à la société BMB CONCEPT : huit logements sont actuellement à la vente tandis que les quatre autres du rez-de-chaussée seront à la location fin 2021. Plus de détails seront apportés dans un prochain bulletin municipal. D'ores et déjà, nous pouvons dire que la sauvegarde de ce patrimoine communal (parc et château) est en bonne voie.

Dans ce contexte si particulier, la vie sociale se trouve fortement perturbée. Outre les manifestations annulées, nous ne pourrions physiquement échanger nos vœux avec la population comme nous le faisons traditionnellement.

Et même si la sortie de crise n'est pas pour ces prochains jours, gardons espoir que l'année 2021 soit l'année d'une renaissance. Recevez, chères comboises et combois, de ma part, de la part du conseil municipal et du personnel communal nos meilleurs vœux de santé et de bonheur.

**Le Maire de la Combe de Lancey,
RéGINE VILLARINO**



EN BREF !

LA FIBRE :



Les dernières informations du Département (4/11/2020) et d'Isère Fibré sont :

- Le "réseau structurant" enterré a été réalisé depuis le NRO (Noeud de Raccordement Optique) de Villard-Bonnot, jusqu'à la place du Boÿs.
- Le réseau de desserte doit être réalisé en aérien d'ici fin 2021 et la commercialisation par les fournisseurs ne pourra débuter qu'à la fin de cette étape.

Si vous êtes déjà sollicités par les opérateurs, dites-leur que c'est trop tôt !

ET AUSSI...

LE PASS NUMÉRIQUE

Le bénéficiaire échange un coupon auprès d'un acteur de proximité qualifié pour recevoir une formation aux outils numériques

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr>

PASS NUMÉRIQUE

Les Pass Numériques commandés par la communauté de communes sont réunis en chèquiers de 10 Pass d'une valeur de 10 €.

Vous avez jusqu'au 15 février 2021 pour vous faire connaître auprès de la mairie si vous êtes intéressés par ce système.



Le Conseil Municipal en action(S)



Travaux prévus en 2021

- ♦ **Projet château** : Consolidation du mur de soutènement et aménagement du parc.
- ♦ **Bâtiments scolaires, gymnase et cantine** : Poursuite de la rénovation énergétique : remplacement des huisseries, réfection de la toiture du hall de la maternelle et isolation de la toiture du bâtiment de la primaire.
- ♦ **Eglise** : Réfection partielle de la toiture.
- ♦ **Local des associations** : Réaménagement du local pour optimiser le rangement.
- ♦ **Buvette place du Boÿs** : Installation d'un store.
- ♦ **Voirie** : Chemins de la Gorge et du Grand Pré pour accéder au plateau sportif.
- ♦ **Plan communal** : En cours de réalisation.
- ♦ **Accessibilité** : Fin d'aménagement ADAP mairie et Bibliothèque (place de stationnement pour personne à mobilité réduite).

L'abattage du Hêtre remarquable.



Bois pourri Bois sain



Bois en décomposition

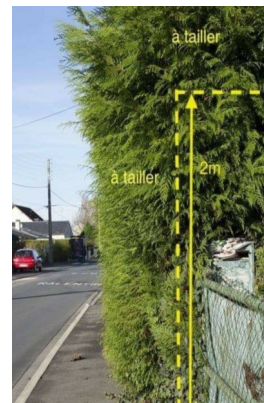
Bien vivre ensemble : Arbres, haies, murs...

Nos terrains jouxtent d'autres terrains privés mais également des bords de routes qui sont du domaine public, départemental ou communal. Il est nécessaire que les bords des routes soient suffisamment dégagés pour en assurer la sécurité et permettre leur entretien par le passage des engins et notamment celui du chasse neige en cette période d'hiver.

La plupart d'entre nous respectons les règles de taille des arbres et haies en bordure des routes, mais nous constatons, surtout après une grosse chute de neige comme début décembre dernier, que ce n'est malheureusement pas toujours le cas, par oubli ou méconnaissance des règlements.

Voici donc un rappel de ces règles :

"Il n'est permis d'avoir des arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de deux mètres pour les plantations qui dépassent deux mètres de hauteur et à la distance de 0,50 mètre pour les autres. Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés



à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires."

De même, les murs de soutènement situés sur les terrains et qui sont en amont d'une route communale doivent être entretenus par leurs propriétaires.

En conséquence, nous vous invitons à vérifier régulièrement que la végétation de vos terrains respecte ces règles et à les tailler si besoin.

En cas de non respect, la commune vous enverra un courrier de rappel et si vous ne donnez pas suite, les travaux d'élégage seront effectués et la facture vous sera adressée.

Agissez vite avant d'en arriver là !

Les principales délibérations du Conseil Municipal *

Conseil Municipal du 8 octobre 2020 :

- Reprise de la garderie périscolaire

Conseil Municipal du 4 novembre 2020 :

- Désignation d'un représentant au conseil d'administration de Grési 21.
- Admission en non-valeur de produits irrécouvrables.
- Délibération portant don en solidarité aux communes sinistrées des Alpes Maritimes.
- Délibération portant validation du PEdT (Projet Educatif Territorial).

* Comptes-rendus complets des conseils municipaux sur www.mairiedelacombedelancey.com

Vie sociale et associative

L'ensemble des associations de la commune souhaite à tous les Combinois une bonne santé et une très bonne année 2021 !



Diots à l'Alambic



Le bouilleur de cru sera sur notre commune en ce début d'année.

Le comité des Fêtes vous propose une vente à emporter de diots cuits à l'alambic.

Surveillez les panneaux d'affichage !

Mon beau sapin ...

La forêt est très présente sur le massif de Belledonne. Ressource clé de l'industrie papetière, pour le bois de charpente ou le bois de chauffage, la forêt façonne aussi nos paysages de montagnes, parfois de façon envahissante. Savez-vous que 80% des surfaces boisées de Belledonne sont des forêts privées, dont l'exploitation et l'entretien incombent aux propriétaires ?

C'était le cas de la parcelle de Beauregard jusqu'à ce que la commune de La Combe de Lancey se porte acquéreur de celle-ci, d'autant qu'elle jouxte la forêt communale déjà gérée par l'Office National des forêts. Cela permettra d'augmenter la surface forestière de la commune.

Située sur la route du Pré du Fourneau, sur le versant nord partant du ruisseau de Lancey et remontant vers la route forestière de Freydières, cette parcelle de 24 hectares a d'abord été acquise en 1999 par le groupement forestier de Beauregard, comptant une vingtaine de particuliers dont plusieurs Combinois. La forêt a été régulièrement entretenue et aménagée : une route forestière ainsi que des pistes de débardage ont été créées pour en faciliter l'exploitation. Depuis 2016, elle



fait l'objet un plan de gestion prévoyant une replantation en « futaie irrégulière », c'est-à-dire avec un mélange de feuillus (hêtres, érables sycomores, frênes) et de résineux (épicéas, sapins). Dans le cadre de

cette exploitation raisonnée de la forêt, les coupes sont effectuées de façon échelonnée (pas de coupes « rases ») afin de favoriser la régénération naturelle.

Après une visite technique le 11 août, le conseil municipal s'est prononcé en faveur de l'acquisition de la forêt de Beauregard, pour un montant de 85 000 €, subventionné à 40% par le département dans le cadre de la préservation du patrimoine naturel communal. Le montant restant fera l'objet d'un emprunt en partie couvert par les recettes des coupes.



La Grande Lance

L'assemblée générale de La Grande Lance n'aura pas lieu en janvier mais sera programmée en avril/mai.

Les adhésions 2020 sont valables en 2021 sans payer de cotisation (merci de

confirmer votre maintien) et, dès que la situation sanitaire le permettra, nous actualiserons le programme qui avait été prévu pour 2020 et vous le transmettrons.

Les personnes qui souhaitent se renseigner ou adhérer peuvent nous contacter au 06 83 99 01 41 ou au 04 76 45 60 20 ou par mail à serge.masson@orange.fr

Brigitte Masson, présidente du club des anciens.



Assemblée Générale en janvier 2020 au « Pressoir » à Domène, suivie d'un repas.